

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 25 SEPTEMBRE

LES ÉLECTIONS ET LA PRESSE

La République française, passant sous silence l'échec de son patron M. Jules Ferry, s'est bornée à parler de « revanche » sinon complète du moins satisfaisante de l'élection du 27 janvier ! Les boulangistes, au lieu des 247,000 voix du 27 janvier, n'en ont obtenu que 200,000. C'est la « revanche » qui console la République française, fort sobre de commentaires.

Le Radical développe un thème analogue.

La Lanterne dissimule moins son dépit :

« Les élections de Paris sont à peu près complètement connues. Et, pour tout le monde, elles contiennent une déception.

» Pour les boulangistes d'abord. On aurait pu croire à les entendre que Paris leur appartenait en propre et qu'ils allaient y remporter partout une série de victoires plus éclatantes encore qu'au 27 janvier.

» Mais c'est une déception aussi pour les républicains. Oui, sans doute, depuis le 27 janvier, Paris est déjà bien revenu de l'effolement insensé qui l'avait jeté dans les voies du Césarisme.

» Il reste encore beaucoup trop de mécontents qui, voulant protester contre l'opportunisme, ne trouvent pas de meilleur moyen que de voter contre la République. »

Malgré le ballottage du grand électeur du radicalisme M. Clémenceau, la Justice, très optimiste, laisse percer des appréhensions pour l'avenir du parti républicain.

« Le régime sort de l'épreuve, dit le Paris, avec la même majorité qu'il eut toujours depuis douze ans, peut-être un peu plus modérée, peut-être un peu moins novatrice, mais tout aussi résolue à faire tête aux réactionnaires, aux conspirateurs et aux traitres.

» Les élections de 1889 vont permettre à la République de doubler le cap où tous les régimes passés ont sombré. L'année prochaine, elle aura vingt ans. »

En apparence, dit la France, il y aura le même partage de voix ; mais il faut remarquer que la venue d'hommes nouveaux peut changer les groupements politiques.

« Nous voulons espérer, dit le National, que de cette arrivée d'hommes nouveaux, quelque chose de bon pourra sortir. »

C'est à ces hommes que s'adresse aussi la Liberté.

« Ils ne sont pas solidaires du passé. C'est sur eux qu'il faut compter ; c'est parmi eux-là qu'il faudra chercher les éléments sérieux et patriotiques d'une majorité nouvelle. »

Le Rappel chante victoire :

« Le peuple de Paris se relève du 27 janvier.

» Dans les départements, les chiffres parvenus à l'heure où nous écrivons ne sont pas moins favorables, et présagent, eux aussi, l'écrasement du boulangisme.

» La République a, encore une fois, triomphé de ceux qui voulaient sa mort ; elle vivra ! »

L'Intransigeant célèbre avec non moins d'enthousiasme l'écrasement de l'opportunisme :

« Nous avons fait ressortir en commençant l'importance du triomphe du général Boulanger à Montmartre ; mais comment ne pas associer à cette victoire du suffrage universel contre le suffrage restreint, l'échec du représentant le plus autorisé de la politique opportuniste, du plus venimeux et du plus lâche ennemi du chef du Parti national, du sieur Jules Ferry ?

» Boulanger a été acclamé à Montmartre. Jules Ferry a été honteusement chassé de Saint-Dié. »

INFORMATIONS

Non seulement le gouvernement, malgré sa pression et ses fraudes, n'a pas remporté les avantages qu'il escompte, mais encore Ferry, la personnification de l'opportunisme menteur et faussaire, Constans, la personnification de la République voleuse, Goblet, Floquet, Clémenceau, Sigismond Lacroix et tant d'autres, jetés dehors ou mis en piteux ballottage, la réponse des scrutins de Paris et de la province aux mesures exceptionnelles de proscription et de lâche despotisme du gouvernement infligent à la République une défaite morale que suivra à bref délai la défaite numérique.

On ne gagne pas en un seul coup une partie aussi grave, et nous disons si disproportionnée, étant donné que nos adversaires font un usage aussi éhonté des fonctionnaires que nous payons et de l'argent qu'ils nous soutirent à coups d'impôts et d'emprunts. Et le résultat de la journée du 22 septembre n'est point fait pour nous enlever une parcelle de notre confiance et de notre énergie.

L'OPPOSITION A PARIS

Le total des votes répartis sur les divers candidats de l'opposition s'élève à 235,445. Dans ce total ne figurent point les votes, annulés dans certaines sections, portant les noms de Rochefort et Boulanger.

Au scrutin du 27 janvier dernier, le nombre des votes recueillis par M. Boulanger était exactement de 245,236.

Les républicains s'illusionnent donc en célébrant leur victoire républicaine à Paris.

L'opposition au gouvernement de la République reste formidable.

Elle n'a pas perdu de terrain.

RÉPUDIATION DE PROGRAMME

Pendant la période électorale, trois des principaux personnages du parti républicain ont prononcé des discours dans lesquels ils développaient le programme de la politique qu'eux et leurs amis appliqueraient s'ils étaient appelés à exercer la direction des affaires publiques.

Ces trois hommes sont MM. Jules Ferry, Goblet et Clémenceau. Il y avait une certaine distance entre MM. Clémenceau et Ferry. M. Goblet avait essayé de s'insinuer entre les deux.

Le suffrage universel a fait à ces trois hommes la réponse la plus péremptoire.

Il a repoussé M. Ferry ;

Il a repoussé M. Goblet ;

Il a mis M. Clémenceau en ballottage.

Le suffrage universel a déclaré aussi qu'il ne voulait à aucun prix du programme de M. Ferry et à aucun prix du programme de M. Goblet, et qu'il avait contre le programme de M. Clémenceau des défiances justifiées. La leçon est rude, mais elle était méritée.

M. Carnot quitte Fontainebleau aujourd'hui pour rentrer définitivement à Paris.

Il est probable que les ministres tiendront conseil demain jeudi à l'Elysée.

Une note officieuse dit :

Plusieurs journaux ont annoncé que la nouvelle Chambre serait convoquée dans le courant d'octobre.

Cette nouvelle ne repose sur aucune donnée sérieuse.

Le budget de l'exercice prochain ayant été voté au cours de la dernière législation, la Chambre nouvelle n'aura donc à examiner dès la rentrée aucune question importante et la session extraordinaire sera surtout consacrée à la vérification des pouvoirs.

Entre temps, elle pourra expédier cependant quelques lois urgentes qui sont actuellement pendantes devant le Sénat et que celui-ci lui renverrait.

La nouvelle Chambre ne se réunira donc très probablement que dans le courant de novembre prochain.

LE REPÊCHAGE DE JULES FERRY

L'Estafette annonce que M. Jules Ferry va trouver une autre circonscription que celle de Saint-Dié, qui « n'aura pas l'honneur d'être représenté par lui ».

Le Figaro annonce que M. Hervé s'est rendu auprès de Monsieur le Comte de Paris pour conférer avec lui sur la question de savoir quels sont les désistements qui doivent se produire. Le bruit a couru que M. Edouard Hervé s'était désisté ; rien n'est encore décidé.

Interrogé par un journaliste anglais, M. Boulanger s'est prétendu très satisfait des résultats des élections. Il dit qu'il attendra le résultat des ballottages avant d'arrêter sa ligne de conduite.

Si, comme il en est convaincu, le résultat des ballottages est de constituer une majorité révisionniste, le cabinet actuel succombera certainement, une Assemblée constituante sera convoquée, et il (Boulanger) se placera à la tête de la majorité révisionniste.

LES TROIS INÉLIGIBLES

MM. Laguerre et Naquet doivent incessamment partir pour Londres afin de s'entendre avec le général Boulanger sur l'attitude à prendre dans les trois circonscriptions de Clignancourt, Belleville et Lorient.

Si, en effet, les commissions de recensement déclarent qu'il y a ballottage dans ces trois

circonscriptions, l'annulation des bulletins attribués au général Boulanger, à Rochefort et au comte Dillon aurait pour résultat, au second tour, l'élection de leur concurrent gouvernemental.

Il ne serait donc pas impossible que le comité boulangiste présentât de nouveaux candidats, dont l'éligibilité ne pourrait être contestée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES ÉLECTIONS

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Malgré toute l'habileté déployée par M. Constans dans la composition de ses dépêches aux préfets que nous sommes obligés de reproduire, en engageant nos lecteurs à n'en accepter les chiffres que sous bénéfice d'inventaire, il est manifeste par les résultats accusés que les opportunistes sont battus dans le scrutin de dimanche.

» Leurs principaux chefs restent sur le carreau. — Jules Ferry dans les Vosges, Goblet dans la Somme, Martin-Feuillée à Rennes, sont remplacés par des conservateurs. Le grand organisateur de la victoire, Constans lui-même, ministre de l'intérieur, qui n'a pas dû ménager les fonds secrets et la pression électorale au profit de sa candidature, est en ballottage, et nous espérons bien que les électeurs de Toulouse, le 6 octobre prochain, le rendront à l'exploitation exclusive de la bomba-locomobile avec la satisfaction de se parer de la fameuse ceinture du roi Norodom.

» Dans notre département, les conservateurs triomphent comme nous en avons la certitude : mais la victoire n'est pas tout à fait aussi complète qu'on pouvait le désirer, car il suffisait de déplacer 200 voix dans la 1^{re} circonscription d'Angers et moins de 50 voix dans la circonscription de Baugé pour mettre du premier coup fin à la lutte avec les républicains de toute couleur.

» Quelques uns de nos amis n'ont-ils pas à se reprocher d'avoir amené ce résultat fâcheux par leur absence ? Nous en avons entendu plus d'un dire qu'il était inutile de se déranger pour le premier tour de scrutin qui ne pouvait aboutir qu'à un ballottage, mais qu'ils seraient exacts au rendez-vous du second tour ; combien ne doivent-ils pas aujourd'hui regretter ce faux calcul, qui nous oblige tous à un nouvel effort dont le résultat, d'ailleurs, ne peut être douteux ! Les républicains eux-mêmes ne sauraient se faire d'illusion à cet égard.

» Le nombre de voix obtenu au premier tour par M. Fairé et le général Lacroix ne peut qu'augmenter, alors qu'il est impossible d'admettre que la lutte si ardente qui a divisé les républicains en deux camps ennemis ne laisse pas de traces dans la masse électorale et n'amène pas du côté des vaincus du scrutin de dimanche, de nombreuses abstentions au second tour.

» Donc la victoire est assurée dans le départe-

tement de Maine-et-Loire, qui sera encore représenté à la Chambre des députés exclusivement par des conservateurs dont la mission sera de réparer les désastreuses conséquences du gouvernement néfaste qui nous opprime depuis des années en ruinant la France et l'exposant aux plus grands périls extérieurs.

» Les républicains en sont pour la honte d'avoir renié leurs principes, quant au mode de suffrage qui permet le mieux au peuple d'exprimer sa volonté et d'avoir cherché, sans résultat utile, le succès de leurs candidats par des remaniements arbitraires des circonscriptions électorales. Cette supercherie a pu réussir dans des départements dont les populations sont moins éclairées et moins indépendantes que les Angevins; elle était impuissante à masquer l'irréparable défaite de la République dans notre département.

» Ce qui le prouve, c'est la comparaison des chiffres suivants :

» Dans l'arrondissement de Baugé, aux élections de 1881, M. Benoist obtenait 44,603 suffrages; en 1885, le nombre de ses voix se trouve réduit à 7,657; enfin, au scrutin de dimanche, il n'obtient plus que 6,867 suffrages; il a donc perdu dans cette période d'un gouvernement exclusivement républicain 4,738 voix, alors que les conservateurs qui, en 1881, n'obtenaient dans cet arrondissement que 6,700 voix, comptent au scrutin de dimanche 9,028 suffrages favorables, ce qui constitue un gain de 2,328 voix. Nous laissons de côté les 2,227 voix attribuées au révisionniste boulangiste Combier, dont une partie notable au moins appartient à des électeurs qui réclament le changement du gouvernement actuel.

» Dans la 1^{re} circonscription d'Angers, le résultat, non moins décisif, accuse nettement encore le progrès des idées conservatrices. En 1881, en effet, les conservateurs n'y avaient obtenu que 7,609 suffrages. M. Fairé, au contraire, a recueilli au scrutin de dimanche 9,974 voix, ce qui constitue un gain de 2,365 suffrages; les républicains, au contraire, avaient, en 1881, 44,339 adhérents; ils n'en comptent plus que 40,312, dont les voix sont à peu près également réparties entre les deux candidats opportuniste et radical qui ont manifestement produit le plus grand effort dont ils étaient capables avec l'assistance de la pression administrative la plus violente. Ils ont donc perdu plus de mille voix pendant que nous en gagnions plus de deux mille.

» Ces chiffres se passent de tout commentaire. »

L'ensemble du scrutin de dimanche en Maine-et-Loire peut se décomposer ainsi :

Voix obtenues par les candidats des comités conservateurs :

75,345

Voix données aux candidats républicains :

25,587

Voix indépendantes : 4,014.

Voix boulangistes : 2,227.

Au scrutin de liste, en 1885, les suffrages se divisaient ainsi :

Conservateurs,	73,284
Républicains,	47,573

En mettant aujourd'hui à part les votes des indépendants et des boulangistes, nous constatons un gain de 2,061 suffrages sur le scrutin de 1885 pour les conservateurs, et une perte d'environ **22,000** voix au détriment des républicains.

Et les voix républicaines n'atteignent plus que le tiers des suffrages conservateurs.

M^{re} Freppel vient d'adresser la lettre suivante à ses électeurs :

Aux électeurs de la 3^e circonscription de Brest

« Angers, le 24 septembre 1889.

» Messieurs,

» Je ne veux pas tarder à vous remercier de la marque de confiance que vous venez de m'accorder pour la quatrième fois. Vos suffrages me touchent d'autant plus vivement que, resté loin de la circonscription pendant toute la période électorale, je m'en remettais entièrement à votre choix libre et spontané. En me donnant 2,000 voix de plus qu'aux élections précédentes où j'obtenais déjà de si fortes majorités, vous ratifiez mes actes dans le passé, et vous m'encouragez pour l'avenir à défendre avec une nouvelle ardeur les intérêts de la religion et du pays. Dieu veuille que nos communs efforts soient couronnés de succès ! Pour moi, je serai toujours heureux et fier de parler en votre nom; car c'est à la fois un honneur et une force de pouvoir faire entendre, dans une Chambre française, la voix de la catholique Bretagne.

» Agréer, Messieurs, l'assurance de mon affectueux dévouement.

» † CH. ÉMILE FREPPEL,

» *Evêque d'Angers, député du Finistère.* »

INDRE-ET-LOIRE

Nous lisons dans le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

« Le progrès des conservateurs dans notre département est considérable. Si tous nos candidats ne sont pas élus, tous ont réuni un nombre de suffrages qui est un présage heureux pour l'avenir.

» Et d'abord, nous enregistrons avec plaisir le succès de notre confrère, M. Jules Delahaye, dans l'arrondissement de Chinon, à la suite d'une campagne habilement conduite et menée vigoureusement, mais aussi, il faut bien le dire, en face d'un adversaire peu redoutable, et qui

serait tombé à plat s'il n'avait eu pour lui toutes les forces mises au service de la candidature officielle.

» Dans la première circonscription de Tours, le résultat du scrutin a été foudroyant pour les républicains; il leur a fait l'effet d'une douche d'eau glacée. Si ce n'est pas encore la victoire pour notre ami Raoul du Saussay, ce n'est qu'un ajournement à quinzaine, où non-seulement se retrouveront les voix conservatrices, mais où d'autres viendront compléter l'œuvre si bien commencée.

» Nous avons dit que M. Belle était usé. C'était vrai; le patronage du maire de Tours a tué sa candidature. Quant à l'échec du « millionnaire » de Candé, il est lamentable.

» Dans la deuxième circonscription de Tours, la déception n'a pas été aussi cruelle que nos adversaires pourraient le supposer. Là il y avait tout à faire, et il fallait pour entamer la lutte un homme de cœur et de dévouement, on l'a enfin trouvé, et ce n'est qu'à la veille de l'élection que l'honorable M. Berlier de Vauplane s'est trouvé désigné pour porter le drapeau de l'ordre, de la conservation sociale et de la liberté, dans un arrondissement où toute lutte semblait impossible. Au cours de la brillante et courageuse campagne qu'il a faite, on a vite reconnu qu'il ne pouvait être remis entre des mains plus vaillantes et plus dignes.

» A Loches, la candidature officielle de M. Arribat est tenue en échec par MM. Müller et Breton. Le ballottage donnera certainement la victoire aux conservateurs.

» Nous constatons en commençant les progrès des conservateurs. Ils sont considérables.

» En 1885, la liste conservatrice arrivait à peine à 27,500 voix.

» Les conservateurs en réunissent aujourd'hui 39,500 !

» Les républicains ne se vanteront pas de cela, et ils reconnaissent déjà que, pour eux, la partie est à tout jamais perdue dans notre département. »

La feuille du citoyen Wilson, la *Petite France*, est navrée. Elle n'a pas assez de pleurs sur la journée du 22. Qu'on en juge :

« C'est avec un sentiment de tristesse que nous enregistrons les résultats des élections en Indre-et-Loire, et nous devons confesser que notre parti y a essayé un échec dont les succès remportés dans d'autres départements ne sauraient nous consoler.

» Certes oui, la seconde circonscription de Tours a montré son attachement à la République en donnant une superbe majorité à M. Albert Pesson. Le résultat était prévu.

» Nous savions également que Loches donnerait un ballottage et que le candidat républicain y arriverait bon premier. Ses concurrents réunis l'emportent cependant de 800 voix sur lui, ce qui nous donne comparativement aux élections précédentes un déplacement de 1,500

voix au profit de la réaction. Avec un effort sérieux et une grande discipline, le parti républicain va se ressaisir et l'emporter, nous en avons la certitude; mais nous n'en devons pas moins constater que nous avons perdu une partie du terrain que nous avions si laborieusement conquis depuis vingt ans.

» Restent la première circonscription de Tours et Chinon. C'est là que nous attendaient de douloureuses surprises.

» Dans la première de Tours, le candidat bonaparto-boulangiste M. du Saussay, soutenu par toutes les réactions, a failli passer au premier tour contre ses deux adversaires républicains, MM. Belle et Drake, et le scrutin nous a permis de constater le mal profond dont sont atteints à l'heure présente les quartiers ouvriers de Tours Sud, autrefois si républicains. Ce résultat a dépassé les espérances des réactionnaires eux-mêmes et a montré à quel point nous avait envahis le boulangisme que le plâtrier qui trône à la préfecture traitait avec tant de désinvolture de quantité négligeable.

» C'est encore le boulangisme qui a triomphé à Chinon, dans cet arrondissement qui depuis tant d'années nous avait donné une majorité républicaine. Voilà aujourd'hui la vieille ville de Rabelais représentée par un clérical, un réactionnaire renforcé dont la place est marquée à la prochaine Chambre entre M. l'évêque Freppel et M. Paul de Cassagnac..... »

Le nouveau député de l'arrondissement de Chinon, M. Jules Delahaye, directeur du *Journal d'Indre-et-Loire*, adresse aux électeurs ses remerciements ainsi qu'il suit :

« Electeurs et chers Concitoyens,

» Je ne veux pas tarder à vous remercier de l'éclatant témoignage de confiance que vous venez de me donner.

» Malgré une pression officielle sans pudeur, malgré tous les mensonges, toutes les calomnies, malgré toutes les menaces, toutes les violences, vous avez protesté librement et courageusement contre le régime de honte et de ruine que nous subissons.

» Vous savez que mon dévouement à vos intérêts, moraux et matériels, sera sans réserve pour tous, que rien ne me coûtera pour les défendre en toute occasion.

» Restons étroitement unis, mes chers concitoyens; plaçons toujours la France au-dessus de nos querelles de partis, car la lutte pour notre affranchissement n'est pas encore finie.

» *Vive la France! Vive la Liberté! Vive la République honnête, ouverte, nationale!*

» JULES DELAHAYE. »

LA TERREUR A RENNES

Les élections du 22 septembre ont été à Rennes l'occasion de scènes déplorables, non pas de la part de la foule, qui a été très pai-

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

QUATRIÈME PARTIE

II. — LES ÉTONNEMENTS DE SABAS

(Suite)

Le père Callois hocha la tête, et regarda Raoul en dessous.

— Je conçois tout cela, dit-il, mais permettez-moi de vous faire observer que vous exagérez les choses, oh ! pour ça oui ! Voulez-vous un conseil d'ami ?

— Parle, parle, console-moi : j'en ai grand besoin, mon pauvre Sabas !

— Eh bien, à votre place, moi, voyez-vous bien...

— A ma place...

— A votre place, foi de Sabas Callois, j'avouerais tout à ce monsieur et à sa nièce, je raconterais l'affaire telle qu'elle s'est passée, et alors...

— Jamais !... D'ailleurs ils ne me croiraient pas !

Callois se gratta la tête avec embarras.

— Dam ! au fait c'est possible ! grommela-t-il entre ses dents.

Puis, brusquement, relevant le front :

— Qu'allez-vous faire ? demanda-t-il avec curiosité.

Raoul se leva et fit quelques pas dans la chambre.

— Fuir encore, comme j'ai déjà fui une fois ; je ne vois pas d'autre moyen de sortir de cette situation...

— Fuir, dit Sabas, vous ne le pouvez pas !

— Grand Dieu ! c'est vrai... J'ai donné ma parole d'honneur au major de ne plus le quitter sans le prévenir...

Il jeta à Sabas un regard égaré.

— Eh bien ! s'écria-t-il, je les préviendrai tous deux.

— Et... ne souffrirez-vous pas loin d'elle ? demanda doucement Callois.

Un sanglot déchira la poitrine du jeune homme.

— Je souffrirai comme un damné ! balbutia-t-il.

Il tendit la main à Sabas.

— Mais tu me resteras, mon pauvre ami ! dit-il d'une voix tremblante, tu me consoleras, ou du moins tu écouteras mes plaintes... Cela

me soulagera.

Il ajouta, si bas que Sabas ne put l'entendre :

— D'ailleurs, cela ne durera pas longtemps...

Serrant alors la main qu'il tenait toujours, l'infortuné bégaya un mot d'adieu, et sortit de la chambre.

Callois fit un mouvement comme pour le rappeler, — mais il se retint et reprit sa place à la fenêtre, d'un air pensif... Sans doute, il songeait que Raoul, resté garçon, serait tout à lui. Qui sait ! Les cœurs les plus généreux ont leur pointe d'égoïsme.

Dans l'escalier, Raoul rencontra Tim Snare essoufflé et le visage cramoisi.

En apercevant l'ami de son maître, le domestique eut un sourire de satisfaction, et, mettant un doigt sur ses lèvres :

— Chut ! dit-il.

— Mais je ne dis rien, répondit Raoul qui ne put s'empêcher de sourire à son tour.

Tim approcha sa bouche de l'oreille du jeune homme.

— Dans une heure, souffla-t-il, nous partons tous.

— Comment, dans une heure !

— Oui, ainsi vous n'avez pas de temps à perdre...

— Mais, au moins, expliquez-moi...

— Rien du tout... Ordre de miss Polly ! Cela doit vous suffire...

— Cependant...

— Je puis ajouter que j'y suis pour quelque chose. Etes-vous fixé ?...

— Pas tout à fait...

— En deux mots, voici l'affaire : ce matin, l'Allemande a reçu une lettre qui l'a rendue radieuse, par conséquent... en route !

— Et, où allons-nous ?

— Vous le saurez plus tard !... Prévenez votre ami, et... dépêchez-vous !

Et, sur ce mot, l'honnête Tim s'éloigna en courant.

Une minute après, Raoul rentrait chez Sabas.

— Mon pauvre vieux, dit-il, tu n'auras guère eu le temps de visiter Paris cette fois. Nous partons dans une heure, ajouta-t-il en soupirant.

— Hein ! exclama le brave Gallois ahuri, qu'est-ce que vous dites ?

— Que nous quittons l'hôtel dans une heure.

Ainsi, hâtons-nous de déjeuner et de faire nos

sible, mais de la part de la police qui était ce jour-là hors de ses gonds.

Dès la proclamation du résultat de l'élection de M. Le Hérisse, quelques cris et quelques refrains étant partis de la foule massée sur la place de la Mairie, les agents se sont rués sur elle et ont opéré plusieurs arrestations.

La foule s'est alors portée devant la Préfecture pour attendre les résultats de divers arrondissements.

C'était une foule paisible, — nous tenons à le dire une fois pour toutes, — elle était peut-être gouailleuse et gaie, mais à aucun moment elle n'a été provocatrice.

Devant la Préfecture, il y avait un cordon d'agents et un peloton de gendarmes; tout à coup, le commandant de gendarmerie s'écrie: « Gendarmes, à moi! sabre au clair! balayez-moi ces gens-là! »

Un de nos concitoyens intervient et lui fait remarquer l'attitude calme de la population.

A ce moment, aucune charge n'est faite, mais il y a de nombreuses arrestations, et des femmes et des enfants sont bousculés et brutalisés.

Les gendarmes se portent vers la place de la Mairie, et la foule avec eux.

Quelques cris de: « A bas les voleurs! Vive Le Hérisse! Vive Boulanger! » ayant été poussés, les gendarmes tirent soudain des coups de revolver en l'air et chargent le sabre en main.

Le colonel, le commandant, le capitaine sont là. Le commandant s'écrie: « Circulez! ou je vais faire tirer cette fois pour de bon: tant pis pour ceux qui se sont tués! »

Nous garantissons l'authenticité de cet odieux propos.

Un citoyen proteste et le capitaine de gendarmerie allègue qu'on a jeté une pierre à un gendarme (?).

M. Le Hérisse harangue la foule, qui s'écoule à sa suite dans les rues voisines.

Des patrouilles parcourent en tout sens les rues, dispersant et menaçant les groupes de citoyens et les passants.

On n'a plus le droit de circuler ni de s'arrêter à converser sur le trottoir.

Les pauvres soldats, mandés sans doute à l'improviste, conduits par des sous-officiers inexpérimentés, sans ordres nets et précis, semblent perdre la tête et n'avoir d'autre consigne que de brutaliser et de charger le public la baïonnette en avant.

C'est un spectacle écœurant et lamentable de voir employer l'armée à pareille besogne.

Pauvres fonctionnaires et quel rôle aussi le sinistre Constans leur a fait jouer!

Les gendarmes, les agents, les commissaires, passe encore! c'est leur métier!

Mais on a vu procureur, substitut, employés de préfecture — le préfet lui-même! — échar-

pes en sautoir, réduits au rôle d'alguazils, se mettre à la tête des agents et des patrouilles, commander les charges, exciter les gendarmes, signaler et provoquer les arrestations!

On a vu M. le préfet Leroux affolé, à la tête de quelques soldats, baïonnette au canon, parcourir les rues et les places, interpellant et menaçant des citoyens paisibles qui ne demandaient qu'à rentrer chez eux.

Un moment même il s'est arrêté devant le bureau de notre journal et, là, s'adressant à quelques-uns de nos amis qui causaient à la porte, il s'est plaint d'être réduit à ces extrêmes, les adjurant de l'aider à « faire respecter les ordres du gouvernement ».

Alors l'un d'eux lui a répondu: « Vous pouvez compter, monsieur le préfet, que ce n'est pas nous qui troublerons l'ordre public, mais vous comprendrez que nous ne pouvons vous prêter notre concours! »

Inutile de parler des arrestations. Elles ont été faites à tort et à travers, et en si grand nombre qu'il n'y avait plus de place au poste, rempli de gens de toute catégorie.

Les prisonniers ne se faisaient d'ailleurs pas de bile, et on a pu les entendre toute la nuit chanter des refrains variés.

Mais il y a eu malheureusement un grand nombre de personnes brutalisées, frappées et même assez grièvement blessées.

Place du Palais, un avocat de nos amis, ancien magistrat, reçoit un coup de plat de sabre du capitaine de gendarmerie. Il l'interpelle en se faisant connaître et en lui représentant qu'il est absolument inoffensif. « Je regrette, dit l'officier, mais j'ai des ordres. »

Place du Palais, un garçonnet est frappé de deux coups de sabre et transporté à la pharmacie du bas de la place.

On nous assure que plusieurs autres personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été blessées.

(Journal de Rennes.)

Dimanche 29 septembre 1889
A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI

Dans la carrière du Carrousel de l'École de cavalerie

GRANDE FÊTE DE GYMNASTIQUE

Donnée par la Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime l'Union Saumuroise, avec le concours des Sociétés de Niort, Loudun, Château-du-Loir, Cholet, Angers, et des Musiques de Saumur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 septembre 1889.

Le 3 0/0 fait 86.42 après 86.57. Cela fait 25 centimes d'avance sur hier et un point depuis trois jours. Il serait prudent de modérer cette allure si l'on veut donner des bases sérieuses à la hausse.

Le Crédit Foncier continue son mouvement ascensionnel et s'inscrit à 1,290. Les obligations à lots ont eu un marché très animé et ont accentué leurs progrès.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a fait 805 et s'arrête à 801.25.

La Société Générale s'avance à 465.

La Banque d'Escompte s'est échangée à 513.75.

Le Crédit Lyonnais franchit le cours de 700 pour finir à 702.

La Société de Dépôts et Comptes courants est tenue à 600.

L'Italien, poussé par la spéculation allemande, monte à 93; bonne aubaine dont il faut profiter au plus vite en continuant les ventes de portefeuilles.

Les fonds Portugais sont recherchés, principalement le 4 1/2 0/0 à qui son coupon de 11.25 échéant dans quelques jours va fournir un élément de hausse, car l'obligation 4 1/2, coupon détaché, ressort à 493.75, tandis qu'elle vaut 510 comparativement au 3 0/0 coté 68.

Le Panama est à 46.

L'action de la Tour Eiffel se négocie à 560.

L'Alpine est demandée à 200, le revenu de 48 fr. ou 9 0/0 qui paraît probable pour l'exercice, est très encourageant pour l'avenir.

Les obligations des Chemins Argentins montent rapidement; on les cote 405; les obligations des Chemins de Santa-Fé sont à 375 demandées.

L'obligation des Chemins Economiques est très ferme à 382.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La circulaire que MM. Blondel et Garnier envoient gratuitement à toute personne qui en fait la demande, rue Ménars, à Paris, traite dans son numéro du 15 septembre: Les élections, avant et après: — Fonds d'Etat; — etc., etc.

Deux cures dans une famille! — Miribelles-Echelles (Isère), le 31 juillet 1889. — Je souffrais de douleurs lombaires (lumbago) depuis près de 10 ans; après 3 ou 4 frictions de BAUME VICTOR, je n'ai plus ressenti aucune douleur. Ma femme avait des douleurs rhumatismales dans une jambe et une épaule, le Baume Victor l'en a aussi débarrassée complètement.

(Sig. lég.)

GUILLOU.

PRENEZ DES PRÉCAUTIONS

Si vous ressentez des maux de tête, si vous n'avez pas d'appétit, si la digestion se fait mal, ayez recours aux *Pilules Gicquel*, remède si souverain contre la constipation. Elles dégageront le cerveau, l'estomac et les intestins. Elles vous éviteront névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Très utiles aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies, vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boîte.

ÉPICERIE GÉNÉRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEU.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.

Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.
Bougie extra, 85 cent. le paquet.
Bougie, double pression, 95 cent. défilant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

MARCHÉ de Saumur du 24 Septembre 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	18	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 57	Veau	1 80
Méteil	14	Mouton	2 20
Seigle	9 55	Porc	1 50
Orge	11	Poulets la couple	3 50
Avoine	8	Dindonneaux	9
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	18	Oies	9
Haricots rouges	16	Beurre le kilog.	2 30
Fèves	—	(Eufs la douzaine	— 85
Noix	8	Foin, la charretée de 780 kilog.	50
Châtaignes	—	Luzeerne	40
Sel les 100 kil.	15	Paille	35
Son	10	Huile de noix, 50 kil.	100
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de 157 kilog.	52	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0 f.33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0 f.31.88	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.		la barrique	100
Souzay et environs	—	—	100
Champigny	—	—	105
Varrains	—	—	100
Bourgueil	—	—	100
Restigné	—	—	100
Chinon	—	—	100
Blancs.		la barrique	75
Coteaux de Saumur	—	—	60
Ordinaires, environs de Saumur	—	—	50
Saint-Léger et environs	—	—	60
Varrains et environs	—	—	50
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	—	50
La Vienne	—	—	50
Cidre de Bretagne	—	la barrique	40
Cidre de Normandie	—	—	45
Eau-de-vie, droits non compris	—	l'hectolitre	—
Vinaigre de vin	—	—	—

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
DE A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M^{re} COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

malles, car, comme tu vois, cela presse terriblement!

Sabas le regardait, bouche béante, les bras ballants.

— En voilà une farce! s'écria-t-il.

— Sais-tu à quoi j'ai pensé tout à l'heure, lorsqu'on m'a appris cette nouvelle? demanda Raoul d'une voix altérée.

— Comment voulez-vous que je sache ça? — Je songeais que voilà l'occasion de faire mes adieux à Macdowal et... à sa nièce...

— Quant à ça, interrompit vivement Callois, pas aujourd'hui!... Cela me... contrariérait trop, voyez-vous bien... Laissez-moi au moins le temps de m'accoutumer à cette idée... Ça n'est pas si pressant du reste!

Raoul, au fond de son âme, n'éprouvait qu'un désir: retarder le plus possible l'heure de la séparation. Pourtant, il ne voulait pas avoir l'air de céder sans discussion.

— Ne crois pas m'empêcher de partir quand le moment sera venu, dit-il d'une voix qui tremblait.

— Soyez tranquille là-dessus! Je sais ce que c'est que l'entêtement et je ne me mêlerai jamais de chicaner les gens sur ce point... Oh! pour ça, non!...

— Eh bien, pour t'obliger, balbutia Raoul, je consens... à souscrire à ta demande.

Callois poussa un soupir de soulagement.

Après une dernière recommandation de se hâter, le jeune homme le quitta.

Lieschen reçut avec une contrariété visible l'avis de ce départ précipité. Toutefois, comme elle se voyait observée, elle fit bonne contenance.

A l'heure dite, une voiture attendait nos voyageurs à la porte de l'hôtel.

(Le char à bancs avait été vendu un prix raisonnable, le jour même de leur arrivée à Paris, grâce au « flair » du brave Tim, à qui le major avait abandonné « quinze pour cent » de la somme touchée!)

Peu après, la voiture s'arrêtait à la gare du Nord.

Tim Snare se chargea de prendre des billets et de faire enregistrer les bagages.

Nos touristes partirent par le train de 40 heures 5.

— Et maintenant, pent-on savoir où nous allons? demanda Raoul à Polly, lorsque la locomotive commença à lancer ses premiers jets de vapeur.

Elle attendit quelques secondes avant de ré-

pondre.

Alors, avec un joyeux sourire qui découvrit ses dents blanches:

— Nous allons... à Boulogne-sur-Mer d'abord! dit-elle.

Raoul devint livide, et se renversa dans l'angle du wagon, le visage bouleversé, les yeux hagards, les lèvres frémissantes.

La jeune fille n'eut pas l'air de s'apercevoir de son trouble, elle affecta même de regarder par la portière, jusqu'à ce que le malheureux eût eu le temps de se remettre.

Macdowal, assis à l'autre extrémité du compartiment, allumait un cigare.

— Concevez-vous la fantaisie de ma nièce, monsieur Merris? interrogea-t-il, et ne faut-il pas avoir perdu la tête pour s'en aller à Boulogne, en cette saison?

Raoul ne répondit pas, et fit un effort pour sourire.

— Mais, oncle, s'écria Polly, nous n'y séjournerons pas longtemps, à Boulogne! Ne faut-il pas que nous passions par l'Angleterre, ainsi que je vous l'ai expliqué l'autre jour... D'ailleurs, j'ai mes raisons: cela doit suffire!

Le major éclata de rire.

— Oh! la réponse magnifique! exclama-t-il,

et comme cela coupe court à toute discussion!... Figurez-vous qu'une bande de fénians fasse sauter une bonne partie de Londres, depuis Hyde-Park, je suppose, jusqu'à Mile End, ou depuis Primrose Hill jusqu'à High street!... Qu'est-ce que cela peut faire: ces honorables gentleman « avaient leurs raisons! » *Plaudite, cives!*

Et il se mit à rire de plus belle.

C'était un bien charmant caractère que le major John-Sandy Macdowal, de Stafford-sur-l'Avon!

(A suivre.)

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAUREPAIRE.
Et de M^e POCHON, notaire à Nueil-sous-Passavant (Maine-et-Loire).

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN DEUX LOTS D'UNE MAISON Avec Jardin Et d'un MORCEAU de TERRE

Le tout situé commune des Cerqueux-sous-Passavant (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 13 OCTOBRE 1889, à deux heures de l'après-midi, en la Mairie des Cerqueux-sous-Passavant et par le ministère de M^e POCHON, notaire à Nueil-sous-Passavant.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

A la requête de : 1^o M^{me} Marie-Balbine Rouleau, veuve de M. Joseph Lethuille, ladite dame marchande, demeurant au bourg de la commune des Cerqueux-sous-Passavant (Maine-et-Loire);

2^o M. Gustave-Philippe Doussain, syndic de faillite, demeurant à Saumur, au nom et comme syndic de la faillite de ladite dame veuve Lethuille,

Ayant pour avoué constitué M^e André POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière,

Il sera, le dimanche treize octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à deux heures de l'après-midi, procédé, en la mairie des Cerqueux-sous-Passavant, par le ministère de M^e POCHON, notaire à Nueil-sous-Passavant, commis à cet effet par ledit jugement, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des immeubles ci-après désignés, dépendant de la faillite de ladite dame veuve Lethuille, sur les mises à prix et lotissements suivants fixés par le jugement sus énoncé :

DÉSIGNATION

Commune des Cerqueux-sous-Passavant.

1^{er} Lot.

1^o Au Bourg, une maison d'habitation, composée de trois chambres au rez-de-chaussée, quatre au premier étage, greniers perdus au-dessus, cour derrière dans laquelle existent un hangar, une écurie, une buanderie et des lieux d'aisances, servitudes et dépendances de toute nature, le tout compris au plan cadastral sous le n° 113, section A, polygone 9, joignant au midi la route, au couchant M. Routiau, au levant M. Brouard, au nord les deux mêmes.

2^o Un jardin, d'une contenance de quatre ares soixante-dix-centiares, n° 44, section A, polygone 8, joignant veuve Lecointre, la rivière et Frédéric Leroy.

Mise à prix..... 4.000 fr.

2^e Lot

Un morceau de terre, au lieu dit le Petit-Claudisseau, d'une contenance de cinquante ares seize centiares, n° 21 P, section A, polygone 3, joignant veuve Pirard, Frédéric Leroy et la route.

Mise à prix..... 400 fr.

Total des mises à prix : 4.400 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à

Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente;

2^o A l'étude de M^e POCHON, notaire à Nueil-sous-Passavant (Maine-et-Loire), où est déposé le cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant sous-signé.

Saumur, le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, f^o , c^o . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (753) Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M^e PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente de Meubles

Par suite de décès.

Le JEUDI 26 septembre 1889, à 4 heures du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, route d'Angers, n° 22, dans une maison où est décédé M. RAGUI-DEAU,

Il sera vendu :

Bois de lits, commode, bureau, guéridon, armoires, buffets, salle à manger en noyer, table Henri II, bahut en chêne sculpté, commode-toilette, tables de nuit et autres, fauteuils et chaises garnis, glaces, pendules, flambeaux, rideaux;

Objets de literie, linge, argenterie, couverts en ruolz, bois de chauffage, vin rouge en bouteilles, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

Grand Établissement

AVEC VENDANGEOIR

A l'usage du commerce de vin de Champagne, à Pierry, près Épernay (Marne).

S'adresser à M. PORQUET, propriétaire à Pierry, et à M^e PISSIER, notaire à Saint-Martin-d'Ablouis (Marne). (715)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890,

MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

A Louer présentement

UNE BELLE MAISON

AVEC GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR,

CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

UN JEUNE HOMME libéré du service militaire, demande une place de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

BON BICYCLE d'occasion à vendre. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET
DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turbo-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE

Salle de chaleur sèche,

Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

ON DEMANDE UN COMMANDITAIRE

disposant de 300.000 fr. pour extension à affaire de 1^{er} ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques.

S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou

du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

DÉPÔT : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

JUMENT DISPARUE

Une JUMENT de 8 à 9 ans, poil gris fer, taille 1^m 48, couronnée à la jambe, un sein à l'épaule droite, a disparu du Marais, près la Ronde.

Prière, si on la trouve, d'en donner avis à M. FAUTRAS, cultivateur à la Bibardière (Allonnes).

A vendre à Périgueux

Une IMPORTANTE IMPRIMERIE

Comprenant, outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite :

1^o Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithographie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc;

2^o Cinq presses typographiques dont deux à retiration, et deux presses lithographiques, toutes mues par la vapeur;

3^o Une minerve et plusieurs presses à bras;

4^o Machines à rogner et à satiner;

5^o Un journal quotidien, format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département.

Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne imprimerie Dupont et C^o, rue Taillefer, à Périgueux (Dordogne).

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur.

SPÉCIALITÉ D'UNIFORMES

POUR LE

Collège Saint-Louis

Prix des Uniformes en magasin ou sur mesure

Veste drap bleu	45 fr.
Pantalon cuir bleu qualité supérieure	18 —
— ordinaire	17 —
Gilet — supérieure	10 —
Casquettes extra	5 75

Des morceaux sont donnés avec chaque pantalon.

Fournitures de toutes sortes pour le Trousseau.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GOBET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	86 40	Banque de France	3900	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	368	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	90 40	Banque d'Escompte	515	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	449	Compagnie parisienne du Gaz	516 50
4 1/2 1883	104 70	Comptoir national d'Escompte	585	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	455	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	355 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1285	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	445	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	46 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	523	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	375	— 6 0/0 2 ^e série	44 50
— 1865 4 0/0	520 25	Crédit Lyonnais	632 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	455	— obligations à lots	116 50
— 1869 3 0/0	409	Crédit Mobilier	425	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	599 —
— 1874 3 0/0	399	Dépôts et Comptes courants	597 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500	397 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	530	Société Générale	463 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	406	Emprunt russe 1862 5 0/0	104 75
— 1876 4 0/0	528	Est	811 25	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	407	— 1870 5 0/0	—
— 1886 3 0/0	375 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1350	Nord 3 0/0 r. à 500	414 75	— 1884 5 0/0	—
Bons de liquidation	532	Midi	1177 50	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	409	— 1889 4 0/0	93 40
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	409 50		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	95 40		
				Dette d'Égypte 6 0/0	465		
				Extérieur 4 0/0	75		
				Hongrie 4 0/0 or	85		
				Italie 5 0/0	93 5		
				Portugal 4 1/2 1888	505		